



27 SEPTEMBRE 2018

## MARIE-GALANTE: UN TERRITOIRE ENGAGÉ ET PIONNIER POUR LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un an après le passage de l'ouragan Irma, le Président de la République se rend dans les Antilles. Un déplacement qui met en lumière l'urgence d'agir face aux conséquences du changement climatique. A cette occasion, CNR a tenu à réaffirmer son engagement pour participer pleinement à la Transition Énergétique des territoires et à la lutte contre le changement climatique, au travers du projet « Marie Galante île durable ».

Marie-Galante, île de Guadeloupe de 158 km<sup>2</sup> et 11 000 habitants, est – au même titre que les autres territoires d'outre-mer – fortement impactée par les conséquences du changement climatique.

CNR, acteur clef de la transition écologique sur les territoires, s'engage à Marie-Galante dans un projet global de développement durable et déploie des solutions concrètes d'adaptation et de lutte contre le changement climatique. Véritable laboratoire des solutions d'innovations pour la croissance verte, ce projet permettra de faire de Marie-Galante une île durable et un modèle pour le développement des énergies renouvelables dans les îles européennes. Projet pionnier, « Marie Galante Ile durable » a été sélectionné dans le Livre Bleu publié en juin dernier à l'issue des Assises des Outre-mer.

Ce grand plan de transformation prévoit plusieurs volets principaux comme le lancement d'une ferme biologique pilote, l'adaptation, la rénovation et la construction de bâtiments économes en énergie, une transition énergétique 100% renouvelable, le développement de la mobilité électrique, une école de codage numérique et la création d'un centre de haute technologie de la mobilité durable.

CNR pilote le volet énergie et propose des synergies avec le volet agriculture

**Volet énergie : la composante énergie renouvelable du projet** prévoit de développer un mix électrique 100% renouvelable sur Marie-Galante. Cette ambition forte vient attester de la capacité des énergies renouvelables, dont la production est dite variable car soumise aux aléas météorologiques, à satisfaire aux besoins énergétiques d'un territoire. Elle s'appuie sur un réseau électrique intelligent ainsi que sur de nouvelles capacités de production d'électricité renouvelable et de stockage. Ce projet contribue à l'atteinte de l'autonomie énergétique des territoires d'Outre-mer visée à l'horizon 2030.

**Volet agriculture :** l'objectif de ce volet est de diversifier les productions agricoles de Marie-Galante afin de dynamiser ce secteur économique vecteur d'emplois non-délocalisables et de valoriser les circuits agro-alimentaires locaux, courts et durables.

En juillet dernier, s'est tenue l'inauguration du premier point de vente de produits « Marie-Galante – île durable », première pierre à l'édifice de ce démonstrateur innovant. Parmi les solutions proposées aux agriculteurs pour diversifier leurs productions : l'agri-voltaïsme, combinant agriculture et production d'électricité photovoltaïque. Les experts CNR ont tenu des réunions publiques à ce sujet, afin de présenter ces nouvelles opportunités de développement.

### CONTACTS PRESSE CNR

Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07/ [b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr)

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : [www.twitter.com/CNR\\_Officiel](https://www.twitter.com/CNR_Officiel)



## **A propos de CNR**

1<sup>er</sup> producteur français d'énergie 100 % renouvelable (eau, vent, soleil), experte en ingénierie hydroélectrique et hydraulique, CNR a conçu autour de la concession du Rhône un modèle industriel unique qui conjugue production d'électricité verte et développement des territoires. Forte de 1400 collaborateurs, elle exploite et aménage depuis plus de 80 ans le Rhône, dans le cadre de trois missions confiées par l'État : produire de l'électricité, développer la navigation fluviale, et irriguer les terres agricoles environnantes. Modèle responsable de gouvernance, établi sur l'équilibre entre profit et intérêt général et sur le partage des ressources tirées du fleuve, CNR tient un rôle majeur dans l'aménagement du bassin rhodanien. Sa philosophie : une étroite concertation avec les parties prenantes et un esprit de co-création, au bénéfice de tous. CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire de référence est le groupe Engie.

[www.cnr.tm.fr](http://www.cnr.tm.fr)

---

### **CONTACTS PRESSE CNR**

Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 /06 07 27 46 07/ [b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr)

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : [www.twitter.com/CNR\\_Officiel](https://www.twitter.com/CNR_Officiel)